



Lettre d'information N°25 - 18 juin 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Deux arrêtés du 28 et 29 avril 2020 publiés au Journal officiel du 12 juin 2020 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

Sortie du glyphosate : L'INRAE a publié son travail d'expertise, réalisé à la demande du Gouvernement, pour fournir à l'ANSES des éléments sur les impacts économiques du déploiement des alternatives au glyphosate en grandes cultures. [En savoir plus](#)

Réforme de la PAC, ZNT, loi foncière : Lors de son audition devant la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale, le 11 juin 2020, le ministre de l'Agriculture s'est exprimé sur plusieurs sujets d'actualité. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Evolution des missions des OP : Le décret n°2020-717 du 12 juin 2020 adapte les missions que peuvent exercer les organisations de producteurs et associations d'organisations de producteurs en vue de la production de viande, de lait et de la reproduction animale. [En savoir plus](#)

Zones agricoles défavorisées : Un arrêté du 9 juin 2020 complète l'arrêté du 27 mars 2019 portant délimitation des zones agricoles défavorisées. [En savoir plus](#)

Privilégier les stocks français : Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et Agnès

Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, ont réuni lundi 15 juin 2020, les représentants des producteurs, des transformateurs, des grossistes et de la restauration hors domicile, notamment pour faire le point sur la situation des stocks de denrées périssables accumulés du fait de la fermeture de la restauration hors domicile en raison de la crise sanitaire. [En savoir plus](#)

Publication d'une loi fourre-tout : La loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 portant diverses dispositions urgentes pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 habilite le Gouvernement à légiférer, par voie d'ordonnances, dans de nombreux domaines. Ces adaptations juridiques répondent au contexte de l'après confinement. [En savoir plus](#)

Un déficit de financement en agriculture : A l'heure où le monde d'après se négocie, l'étude menée par Fi-compass, dans 24 pays membres de l'UE, montre que les besoins financiers des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires sont importants alors que les financements proposés sont insuffisants. Pour combler ces lacunes, le Feader aurait un rôle à jouer. [En savoir plus](#)

Brexit : Le Royaume-Uni ne demande pas de prolongation de la période de transition. Le compte à rebours pour une sortie au 31 décembre 2020 est lancé alors que l'accord commercial est au point mort. [En savoir plus](#)